



Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 29 janvier 2026

Date de publication : 4 février 2026	Délégués en exercice : 21
Date de convocation : 12 janvier 2026	Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 17 Votes : Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le 29 janvier 2026, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis à La Ronde (17), sous la présidence de M. Pascal DUFORESTEL, président.

Etaient présents ou *représentés* :

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine :

Pascal DUFORESTEL

Guillaume RIOU (pouvoir à Pascal DUFORESTEL)

Margarita SOLA

Au titre du Conseil régional Pays de la Loire :

Philippe BARRÉ (pouvoir à Arnaud CHARPENTIER)

Lydie BERNARD

Au titre du Conseil Départemental de la Charente-Maritime :

Valérie AMY-MOIE (pouvoir à Jean-Pierre SERVANT)

Gilles GAY

Au titre du Conseil Départemental des Deux-Sèvres :

Séverine VACHON

Au titre du Conseil Départemental de Vendée :

Arnaud CHARPENTIER

Stéphane GUILLON

Au titre des communes de Charente-Maritime :

Stéphane COUTTIER

Didier TAUPIN

Au titre des communes des Deux-Sèvres :

Catherine TROMAS

Au titre des communes de Vendée :

Bernard BORDET

Au titre des EPCI de Charente-Maritime :

Jean-Pierre SERVANT

Au titre des EPCI des Deux-Sèvres :

Anne-Sophie GUICHET

Au titre des EPCI de Vendée :

Gilles BOUTEILLER

Actualisation du programme d'activités pour 2026



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • pnr.parc-marais-poitevin.fr



Actualisation du programme d'activités pour 2026Contexte

Par délibération du 26 novembre 2025, le Bureau a validé le programme d'activités du Parc d'un montant de 4 804 724 €. En raison de premiers arbitrages, certaines actions ont été revues à la baisse ou à la hausse et le programme d'activités 2026 nécessite d'être actualisé.

Il s'élève donc à 4 552 352 € et se décompose en 9 thématiques en lien avec les axes de la Charte :

- 1- Climat-transition énergétique : 751 178 €
- 2- Biodiversité : 672 126 €
- 3- Agriculture : 353 557 €
- 4- Aménagement et cadre de vie : 316 843 €
- 5- Attractivité-communication : 375 901 €
- 6- Valeurs Parc naturel régional : 74 800 €
- 7- Médiation aux patrimoines : 276 800 €
- 8- Lancement procédure révision de charte : 106 800 €
- 9- Moyens généraux : 1 624 347 €

Son plan de financement serait le suivant, sous réserve de l'obtention des financements pour le programme d'actions :

Financiers du Programme d'activités	2025		2026	
	Participations statutaires	Participations actions	Participations statutaires	Participations actions
Région Nouvelle-Aquitaine	378 000 €	290 735 €	378 000 €	146 622 €
Région des Pays de la Loire	378 000 €	328 021 €	378 000 €	330 240 €
Département 17	176 638 €	- €	176 638 €	- €
Département 79	181 798 €	26 500 €	181 798 €	26 500 €
Département 85	267 014 €	- €	267 014 €	- €
Communes	209 198 €	54 516 €	213 109 €	12 269 €
EPCI	74 234 €	- €	75 507 €	- €
Etat	130 000 €	282 230 €	130 000 €	232 000 €
Sous-total	1 794 882 €		1 800 066 €	
EPMP	- €	165 002 €	- €	166 100 €
Agence de l'Eau	- €	261 495 €	- €	400 665 €
Mécénats (Ademe, mutuelles et assurances, privés,...)	- €	224 766 €	- €	376 000 €
Europe FEDER, LIFE	- €	632 044 €	- €	453 073 €
Autres (séminaire international Ramsar)	- €	- €	- €	55 000 €
Recettes domaines / amortissement	413 332 €	- €	553 817 €	- €
Sous-total	2 208 214 €	2 265 309 €	2 353 883 €	2 198 469 €
TOTAL		4 473 523 €		4 552 352 €

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la Charte du Parc naturel régional du Marais poitevin 2014-2029 ;

Vu les Contrats de Parc avec les Régions Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine.

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide de valider le programme d'activités 2026 et d'autoriser le Président à solliciter les subventions pour les différentes actions auprès des financeurs telles que détaillées en annexe de la présente et à signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,
Pascal DUFORESTEL

